

**Nouveau lycée**

En ce début de semaine, le directeur administratif et financier du LFD reçoit les architectes Andrews et Elmi pour faire le point sur :

- le permis de construire ;
- le dossier de consultation des entreprises (dont le règlement de l'appel d'offres).

Le prochain rendez-vous important pour le projet sera le conseil d'administration du 7 octobre (par visioconférence avec le siège de l'AEFE à Paris).

**Conseil d'établissement et conseil d'école (élection des parents)**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Dimanche 29 sept. 18h15 | Réunion d'information sur le conseil d'établissement et le conseil d'école (CDI Kessel) |
| Jeudi 3 oct.            | Dépôt des candidatures pour 16h au plus tard (secrétariats Dolto ou Kessel).            |
| Lundi 7 oct.            | Publication des candidatures et distribution des bulletins de vote aux familles (*).    |
| Lundi 14 oct.           | Journée de vote (7h30 à 12h30 – 15h à 18h). Chaque parent dispose d'une voix.           |
| Mardi 15 oct.           | Comptage des voix à partir de 7h30 et annonce des résultats.                            |

(\* Vote par correspondance à partir du 8 octobre (matériel à récupérer auprès des secrétariats Dolto et Kessel).

**Les Activités Extra-Scolaires**

Un appel à propositions a été lancé auprès des enseignants. La liste des activités pour cette année scolaire devrait être publiée avant les vacances d'octobre-novembre.

**Le « Model United Nations » reprend ses réunions hebdomadaires**

A partir du 1er octobre, le mardi de 12h30 à 14h en salle 1.

De quoi s'agit-il ?

Nous reproduisons l'assemblée des Nations unies et les procédures qui y sont mises en œuvre avec pour finalité la paix dans le monde. Chaque participant choisit un pays, se documente sur sa politique, ses forces et ses faiblesses. Il contribue au vote d'une résolution destinée à réguler les relations internationales et régler des conflits. Des visites d'institutions internationales sont prévues ainsi que la visite au lycée de plusieurs représentants de ces institutions. La langue de notre MUN est le français. Nous rencontrerons d'autres Muns de la zone, notamment celui d'Addis-Ababa. Une délégation en anglais est envisagée si vous êtes suffisamment à l'aise. Le MUN s'adresse prioritairement aux élèves de lycée mais les Troisièmes sont aussi les bienvenus.

L'équipe du MUN : Sophie Delaitre, Geneviève Ginvert et Steven Cazaux.

**Rayon anglais du CDI**

Fans de Twilight ou de Harry Potter ? Fans de romans graphiques ? Happy to read in English? Vous trouverez votre bonheur au CDI au rayon anglais. Quelques nouvelles acquisitions à découvrir.

L'équipe d'anglais.

**Brevet d'initiation à l'aéronautique**

La réunion d'information à l'intention des parents se teindra lundi 7 octobre à 18h au CDI.

Tous les élèves des classes de Seconde sont concernés. Cette option, qui engage des moyens en heures d'enseignement à l'instar des autres options, implique un engagement des élèves inscrits sur toute la durée de l'année scolaire.

La préparation du BIA est exigeante. Entre autres intérêts, cette option permet d'échanger avec des élèves du Lycée Guébré-Mariam d'Addis-Ababa qui préparent ce brevet en partenariat avec Ethiopian Airlines, notamment lorsqu'ils viennent à Djibouti présenter les épreuves de l'examen et qu'ils sont hébergés dans des familles du LFD.

**Sécurité et sûreté des élèves**

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) comprenant les procédures d'alerte et les protocoles de sécurité, ainsi que la liste (avec les coordonnées) des personnels et la liste (avec les coordonnées) des élèves et des familles ont été transmis ce jour à l'AEFE comme cela est exigé.

A ce propos, cent familles (125 élèves) n'ont toujours pas fourni leur numéro de téléphone ! En cas d'urgence, nous ne pouvons pas joindre ces familles.

**Contrôle d'homologation du LFD**

A Djibouti, le LFD (école Dolto, collège et lycée Kessel) est homologué par le ministère français de l'Education nationale pour la maternelle, l'élémentaire, le collège et le lycée (de la Petite section à la Terminale).

Quant à l'école de La Nativité, elle est homologuée pour la maternelle et l'élémentaire (de la Petite section au CM2).

Chaque année, près de 80 écoles françaises du réseau font l'objet d'une procédure de suivi de la part du ministère français de l'Education nationale et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Cette année, le LFD en fait partie.

Ce contrôle du respect des règles, des méthodes et des programmes du système éducatif français va consister d'abord en la rédaction, par l'équipe de direction, d'un très gros dossier statistique et explicatif, avant le 16 octobre. Comme tous les dossiers d'audit, cela va demander un travail considérable qui prendra la priorité sur d'autres dossiers excepté celui du « nouveau lycée » encore plus urgent.

Ensuite des inspecteurs de l'Education nationale viendront vérifier sur place la validité des données fournies.

Cette procédure rappelle que les écoles françaises à l'étranger doivent régulièrement fournir la preuve qu'elles se conforment aux exigences du système éducatif français. Les dérives ne sont pas rares, rester dans le cadre nécessite les efforts et la vigilance de tous.

Un exemple des règles à respecter (parmi tant d'autres) : un calendrier scolaire avec le nombre de jours de cours à garantir aux élèves, des emplois du temps équilibrés distribués sur toute la semaine... Bien évidemment le contrôle portera prioritairement sur la pédagogie.

La liste des principes à respecter figurera dans la prochaine lettre hebdomadaire.

**Les professeurs formateurs du LFD à Johannesburg**

Le LFD dispose de sept professeurs formateurs du LFD (Physique-chimie, Anglais, Histoire-géographie, Espagnol, Philosophie, SES et Enseignement primaire), autrement nommés les EEMCP2 et EMFE.

Six d'entre eux seront au Lycée français de Johannesburg pour deux jours de stage, lundi et mardi.

Le LFD est un des deux pôles de formation de la zone Afrique australe et orientale, Djibouti constituant ainsi le « pôle nord » de la zone.

Pour pouvoir assurer des missions de conseil et des formations (au LFD et dans les autres établissements de la zone), ces sept professeurs formateurs bénéficient de décharges de service de 2h par semaine pour la moitié d'entre eux et de 7 à 8h pour l'autre moitié. L'enseignante formatrice du primaire assure un mi temps devant les élèves et un autre mi temps pour former d'autres enseignants.

## Conditions matérielles

Une panne Internet a touché le site Kessel ce dimanche matin. La connexion a été rétablie en milieu de matinée.

### 🌀 Communiqués de la Provisseure-adjointe 🌀

## L'éducation physique et sportive en septembre

### L'enseignement de l'EPS

Pour tenir compte des difficiles conditions climatiques du mois de septembre, les professeurs d'EPS du LFD adaptent les programmes officiels pendant cette période.

Il faut d'abord rappeler que l'enseignement de l'Education physique et sportive n'est pas un enseignement de « sport ». L'EPS est « une discipline scolaire d'enseignement utilisant les activités physiques sportives et artistiques comme support, dans une finalité éducative ».

### Les malaises recensés

Néanmoins, la pratique d'activités physiques nécessite un échauffement et c'est à ce moment là que quelques élèves ont pu être victimes d'un malaise.

Depuis la rentrée, en trois semaines, l'infirmière a reçu dix élèves (*sur 1000 élèves présents sur le site Kessel*) pour des douleurs abdominales, des vertiges, des nausées, de la fatigue et deux élèves pour des vomissements pendant les cours d'EPS.

Selon elle, il n'y a pas plus de malaises que les années précédentes et il n'y a aucune raison de s'alarmer.

### Hygiène de vie

A ce propos, l'infirmière rappelle que les malaises sont souvent dus à l'absence de prise de petit déjeuner, quelquefois remplacé par des sucreries ou des viennoiseries qui provoquent de l'hypoglycémie.

### La saine émulation

L'infirmier du LFD est plutôt moins fréquentée par les élèves des cours d'EPS que les infirmeries des établissements en France car justement les professeurs d'EPS insistent auprès de leurs élèves pour qu'ils ne « forcent » pas.

Seulement, des élèves n'ont pas fait d'exercice physique pendant deux voire trois mois, d'autres veulent bien faire, se surpasser ou faire comme tel ou tel camarade (*saine émulation*).

Pendant le mois de septembre, leurs professeurs ne cessent de freiner les élèves, de leur rappeler qu'ils doivent s'échauffer à leur propre rythme. Pour 10 minutes d'activité, les élèves doivent faire une pause de 3 à 5 minutes à l'ombre et en se rafraichissant.

### La natation

Il est d'ailleurs dommage que les séances de natation ne commencent pas avant fin septembre chaque année, pour une question de signature de convention d'utilisation. Pour la rentrée 2020, contact va être pris avec les FFDj pour essayer d'organiser les premières séances dès début septembre.

## Les rencontres parents-professeurs (rappel)

|                     |                               |
|---------------------|-------------------------------|
| 6èmes               | Dimanche 22 septembre à 18h15 |
| 5èmes et 4èmes      | Lundi 23 septembre à 18h15    |
| 3èmes               | Mardi 24 septembre à 18h15    |
| 2des                | Mercredi 25 septembre à 18h15 |
| 1ères et Terminales | Lundi 30 septembre à 18h15    |

## Devoirs surveillés

Le calendrier des devoirs surveillés des terminales (*les « DS »*) est en fin d'élaboration et sera communiqué très rapidement. Le premier devoir aura lieu le mardi 1er octobre pour les Terminales S.

## PAI, PAP, PPRE, PPS qu'est-ce que ça signifie ?

### Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il permet aux élèves atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire de suivre une scolarité normale.

### Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Il permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages (*attesté par un spécialiste*) de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

### Le Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)

C'est un programme qui organise un accompagnement pédagogique afin de permettre à l'élève de surmonter ses difficultés et de progresser dans ses apprentissages. Il s'adresse aux élèves en difficulté scolaire et à ceux qui risquent de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences, notamment en français et en maths.

### Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

Il organise le déroulement de la scolarité de l'élève en situation de handicap et assure la cohérence, la qualité des accompagnements et des aides nécessaires à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève.

Il est mis en place après accord de la MDPH (*maison départementale des personnes handicapées*).

### 🌀 Communiqués du Directeur de l'école primaire 🌀

## Formation des personnels

Durant la semaine du 22 au 29 septembre, Mme Yonnet (PSC) participera à un stage de formation de formateurs tandis que Mmes Leblanc (GSB) et Jacovella (CE2E) suivront un stage de pédagogie générale présentant les meilleures orientations en terme de conduite de classe.

M. Bernard (directeur du primaire) assistera au séminaire de rentrée des directeurs de l'AEFE à Johannesburg. L'accent sera mis sur le management de la sûreté en milieu scolaire.

## Santé – Projet d'accueil individualisé (PAI)

Seuls deux PAI ont été finalisés cette année alors qu'une quarantaine de problèmes de santé ont été étudiés l'année dernière !

Nous vous rappelons que l'école ne peut absolument pas donner de médicaments aux élèves. Si la santé de votre enfant nécessite un traitement particulier (*asthme, allergie, convulsions...*), il faut absolument mettre en place un projet d'accueil individualisé qui doit être renouvelé chaque année scolaire à la demande des familles. Le protocole est le suivant :

1. Demander le formulaire concernant la maladie de l'enfant à l'administration de l'École.
2. Compléter le formulaire avec votre médecin traitant et y joindre impérativement l'ordonnance qui détaille les conditions de la prise de médicament.
3. Remettre au directeur le formulaire complété avec les médicaments et les éléments nécessaires au traitement.

## Transport scolaire à Dolto – Sécurité des élèves

Cette semaine encore, nous avons dû faire face à des problèmes d'incivilités liés au non-respect de l'interdiction de stationner le long de Dolto de 7h00 à 7h45 et de 12h00 à 12h45, horaires de l'arrivée et du départ des bus ATS. A partir du dimanche 22 septembre ce ne sont plus cinq mais six bus qui assureront le transport vers Dolto et deux vers Kessel.

Nous ne pouvons ni mettre en jeu la sécurité des élèves et de leurs accompagnateurs qui doivent descendre sur la route pour rejoindre l'école, ni perturber davantage le trafic des voitures déjà compliqué dans cette rue. Enfin, nous ne pouvons offrir le spectacle désolant de tensions entre la police, les parents et les accompagnateurs : nous sommes aujourd'hui les exemples des enfants qui seront les citoyens de demain !

Aussi, même s'il est regrettable d'en arriver là, nous nous trouvons dans l'obligation de communiquer aux autorités compétentes (police, prévôté) les plaques minéralogiques des voitures des contrevenants.